

Régate de ligue Dériveur Régionale 1

Dimanche 11 octobre

Avis de course

La régata sera régie par les Règles de Course à la Voile 2017-2020, les règlements fédéraux, les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « prescriptions fédérales » et les instructions de course. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

Programme :

De 9h00 à 10h00 : Confirmation des inscriptions.

11h00 : Mise à disposition du comité de course.

A partir de 16h30 : Proclamation des résultats.

PM : 14h33 – Coef. 32 – Ouverture des portes : 10h39 Fermeture des portes : 18h39

Inscriptions :

Frais d'inscription : 5 euros par coureur à régler lors de l'inscription en ligne

Inscription en ligne obligatoire : <http://centre-regional-nautisme-granville.fr/agenda/regate-deriveur-regionale-1/>

La régata est ouverte aux séries Optimist, Rs féva, dériveur solitaire (ex : laser) et dériveur double (ex 420). Les concurrents devront être munis de leur licence FFV 2020 avec mention compétition, d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Instructions de course : Les instructions et les annexes éventuelles seront téléchargeables en ligne et affichées sur le tableau officiel.

Parcours : Les parcours seront de type construit.

Décision de courir : Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

Droit à l'image : En participant à cette épreuve, le compétiteur ou son représentant légal, autorise tacitement l'autorité organisatrice : le Centre Régional de Nautisme de Granville, La FFV, les sponsors de l'épreuve à utiliser et diffuser, sans limitation de durée, les photos en mouvement ou statiques, en course ou à terre, les films ou enregistrements télévisuels et autres reproductions de lui-même pendant et après la période de la compétition intitulée «régata de ligue dériveur régionale 1» à laquelle le coureur participe de son plein gré. Il permet une libre exploitation des dites images sans aucune indemnité compensatoire pour son droit à l'image.

Information COVID 19

Au vu du contexte sanitaire actuel, il est obligatoire de s'inscrire en ligne pour participer à la régata.

Les vestiaires resteront fermés pour la régata.

Merci de respecter les parkings de stationnement prévus pour les véhicules et remorques (plan téléchargeable sur le site WEB du CRNG).

En cas d'annulation pour cause de COVID 19, les frais d'inscription seront intégralement remboursés.